

UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

---

# DIES ACADEMICUS

9 JUIN 1938

---

SÉANCE DE DISTRIBUTION  
DES PRIX DE CONCOURS

---

ALLOCUTION DU RECTEUR ET RAPPORTS  
DES JURYS



GENÈVE  
IMPRIMERIE GEORGES PRIVAT

---

1938

# ALLOCUTION DU RECTEUR A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS

du jeudi 9 juin 1938

PAR

**M. le professeur William E. RAPPARD**

---

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

**E**n préparant l'organisation du *Dies academicus* de 1938, le Sénat de l'Université de Genève s'est inspiré de l'expérience acquise au cours de ces dernières années et notamment en 1937. En allégeant l'ordre du jour, en nous remettant aux Facultés de la lecture des rapports sur les prix universitaires, et en faisant appel à l'éloquence de deux jeunes de nationalités différentes, il a espéré qu'il pourrait retenir ou ramener dans cette salle de nombreux contingents d'étudiants qui avaient pris la fâcheuse habitude de nous priver de leur présence. Y a-t-il réussi ? L'aspect de la salle ne me permet pas de l'affirmer sans réserve.

Le rapport que doit vous présenter le recteur, sur les événements les plus saillants de l'année académique écoulée, sera aussi bref que possible. Tous les renseignements, dont l'importance ne nous permet pas d'escompter qu'ils susciteraient un intérêt général, sont reportés au rapport administratif, qui figurera dans notre publication annuelle. Je puis donc me borner aux quelques informations que voici :

\* \* \*

## *Population universitaire.*

Lorsque, il y a dix ans, j'eus l'honneur de présenter déjà un rapport rectoral, je m'étais livré à une analyse rétrospective du mouvement de notre population universitaire. Cette

étude statistique, qui avait paru intéresser son auteur plus que ses auditeurs, avait présenté à leurs yeux un double inconvénient. Tout d'abord, il leur avait paru interminable dans sa sécheresse arithmétique. Et ensuite, les conclusions qui s'en dégagent n'étaient pas de nature à inspirer cet optimisme qui est le privilège de la jeunesse et dont les étudiants aiment particulièrement à être animés à la veille des examens et des vacances. Je ne répéterai donc pas ici mon erreur d'il y a dix ans. Je me bornerai à constater que depuis lors, le nombre des immatriculations, qui s'était abaissé depuis la guerre, s'est de nouveau relevé au niveau, non pas de l'avant-guerre assurément, mais de l'après-guerre immédiate.

Au semestre d'hiver 1937-38, nous avons pu enregistrer l'inscription de 1077 étudiants immatriculés et de 264 auditeurs. Ces chiffres, un peu supérieurs à ceux de l'année précédente, sont presque les mêmes que ceux de 1935-36. Mais si le total de nos étudiants s'est maintenu au niveau d'il y a deux ans, la composition de notre population académique s'est sensiblement transformée. Alors que le nombre de Genevois était en 1935-36 de 313, il s'est élevé cette année à 327, et alors que le nombre des Confédérés était de 333 et qu'il est aujourd'hui de 336, le nombre des étrangers s'est abaissé de 434 à 414.

Ces chiffres attestent que cette institution, si traditionnellement internationale, n'a pas échappé au mouvement général de nationalisation qui se manifeste dans tant de domaines dans le monde entier. Les restrictions de tous ordres qui empêchent l'affluence d'étudiants de l'Europe centrale et orientale, sont sans doute pour beaucoup dans la légère réduction de leur nombre parmi nous. Si, malgré cela, ce nombre reste supérieur non pas au nombre total des Suisses, mais à celui des Genevois et des Confédérés pris isolément, nous le devons cette année à un fait particulier.

Nous avons eu le plaisir, dès la fin de la dernière année académique, en effet, d'accueillir parmi nous un nombre croissant d'étudiants iraniens, fonctionnaires ou boursiers de leur Gouvernement pour la plupart. Ce contingent nouveau s'est particulièrement distingué, dans nos diverses facultés, par l'ardeur que ses membres ont apportée à leur travail et par l'excellence des résultats obtenus.

A ce semestre d'été, nous avons eu la satisfaction aussi d'accueillir une soixantaine d'étudiants allemands, pour la plupart immatriculés en Droit, qui sont venus grossir le groupe déjà important d'étudiants de ce pays dans notre maison. Cette affluence est due sans doute à une décision du Gouvernement allemand, préparée par certaines interventions helvétiques et genevoises, et en vertu de laquelle des facilités particulières en matière de devises sont assurées à un nombre limité d'étudiants du Reich, désireux de poursuivre leurs études aux universités de Genève et de Lausanne.

Qu'il nous soit permis de nous féliciter de l'accroissement de notre population universitaire à une époque où tant de circonstances pourraient être de nature à en déterminer la diminution. Ne pas reculer, en cette période de troubles internationaux et de dépression économique, serait déjà presque une victoire. Avancer, ne fût-ce que légèrement, ce n'est pas assurément un triomphe éclatant, mais c'est en tout cas un succès encourageant.

Que la présentation de ces quelques chiffres ne nous fasse pas oublier cependant qu'en matière d'enseignement supérieur plus encore qu'en toute autre, la qualité l'emporte toujours en importance sur la quantité. Rien du reste ne justifierait la moindre appréhension à ce propos. Nous avons tout lieu de penser en effet qu'à l'augmentation quantitative de nos effectifs d'étudiants, a correspondu une réelle amélioration dans la qualité du travail fourni.

Cette amélioration a été favorisée par une circonstance particulière qu'il faut signaler comme la plus marquante de celles qui se sont produites au cours de ces dernières années dans l'aménagement interne de notre maison.

Grâce à la générosité de la Société académique, à la bienveillance des autorités municipales et cantonales, au dévouement aussi de M. Frédéric Gardy, ancien directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, à l'intelligente et tenace énergie de mon prédécesseur au rectorat, le professeur Albert Richard, et à divers autres concours, l'Université a pu prendre possession des nouveaux locaux mis à sa disposition dans l'immeuble voisin. Par les modifications intervenues, nos quatre Facultés de sciences morales se sont vu doter de bibliothèques particulières et de salles de conférences. Le grand mé-

rite de ce progrès est d'avoir facilité un double contact : contact des maîtres et des élèves, d'une part, qui trouvent dans les nouveaux locaux l'occasion de se rencontrer plus facilement, et contact non moins salubre entre étudiants et livres, éminemment propice à l'éclosion de véritables vocations scientifiques.

C'est pour le recteur qui est sur le point de quitter ses fonctions une très grande satisfaction que d'avoir pu présider à cette amélioration notable de notre outillage universitaire. Le contentement qu'il en éprouve est pur de tout orgueil personnel, car il s'est borné à récolter là où d'autres, et notamment son prédécesseur immédiat, avaient semé avant lui.

\* \* \*

#### *Décès et démission.*

Au cours de l'année écoulée, l'Université a eu le chagrin de perdre quatre de ses maîtres et anciens maîtres, décédés depuis le 15 juillet dernier.

Le docteur Charles Wartmann, professeur à l'Institut dentaire, qui avait été nommé le 16 septembre 1910 à la chaire de clinique oto-rhino-laryngologique à l'École dentaire, est décédé le 5 août 1937, après vingt-sept ans d'enseignement universitaire.

Huit jours après, nous avons eu la douleur de perdre M. Louis-Frédéric Choisy, professeur ordinaire de langue et de littérature anglaises à la Faculté des lettres, décédé le 12 août 1937. M. Choisy, qui avait succédé à M. Ernest Tonnellat le 6 décembre 1919, avait donc aussi derrière lui une longue période d'enseignement universitaire.

A la veille de Noël, le 24 décembre 1937, nous avons appris le décès, dans sa 87<sup>me</sup> année, du docteur Hugues Oltramare, professeur honoraire. Le docteur Oltramare avait, pendant trente-sept années, occupé à la Faculté de médecine la chaire de dermatologie et syphiligraphie.

Enfin, le même jour est décédé M. Antoine Pagès, privat-docent de langue espagnole à la Faculté des sciences économiques et sociales.

Il ne m'appartient pas ici de prononcer l'éloge funèbre de

nos anciens collègues. Qu'il me soit permis seulement d'évoquer le souvenir de leur dévouement à notre maison et d'assurer leur famille de notre durable gratitude.

Je dois signaler aussi le décès de deux de nos étudiants en médecine, Pierre Landriset et Henri Bolozon, qui ont été emportés en plein travail au cours de l'année 1937.

Quatre de nos docteurs *honoris causa*, MM. Fritz Fleiner, professeur à l'Université de Zurich, Jacob Wacker-nagel, professeur à l'Université de Bâle, Antoine Baumgartner, professeur à la Faculté libre de théologie, et Jean Darier, membre de l'Académie de médecine, ont, au cours de l'exercice écoulé, été enlevés à l'affection des leurs et à la haute estime où ils étaient tenus par leurs collègues et par tout le monde savant.

Tout récemment, le 24 mai, nous avons appris que M. le professeur Charles Ladame avait demandé à être relevé de ses fonctions de professeur ordinaire de psychiatrie et de directeur de l'Asile de Bel-Air. Cette décision, motivée par des considérations de santé, nous a tous attristés. Heureusement que M. Ladame demeure parmi nous et que nous pourrions souvent recourir encore à son obligeance, à sa compétence et à sa longue expérience.

\* \* \*

#### *Nominations.*

Le Conseil de la Fondation de la Faculté autonome de théologie protestante a nommé, en date du 5 juillet 1937, M. Georges Nagel, docteur en théologie, au titre de professeur ordinaire d'hébreu, d'exégèse et d'histoire de l'Ancien Testament, pour succéder au regretté professeur Auguste Gampert.

Pour succéder au docteur Bernard Wiki, démissionnaire pour raisons de santé, le Conseil d'Etat, conformément aux propositions de l'Université, a nommé le docteur Edouard Frommel professeur extraordinaire de thérapeutique et de prescription et dispensation des médicaments, en date du 17 juillet 1937. De plus, M. Frommel a été chargé de l'enseignement de la pharmacologie à l'Institut dentaire le 12 octobre 1937.

D'autre part, M. Ernest Comte, chargé de cours, a été nom-

mé professeur extraordinaire d'orthodontie à l'Institut dentaire le 23 novembre 1937.

Par arrêté du 15 mars 1938, le Conseil d'Etat a chargé le Dr Charles Martin-Du-Pan de l'enseignement de l'orthopédie infantile, et le Dr Charles Perrier de celui d'urologie, à la Faculté de médecine.

Que les gardiens vigilants de nos finances cantonales se rassurent ! Les conditions matérielles auxquelles se sont faites ces deux dernières nominations sont aussi peu onéreuses pour notre budget, qu'elles seraient lourdes pour les nouveaux chargés de cours, n'était le désintéressement absolu de leur dévouement.

Qu'ils trouvent dans cette vertu même et dans leur activité scientifique, comme aussi dans notre reconnaissance, la récompense de leurs efforts. Qu'ils sachent que l'Université en apprécie tout le prix et que seul l'état de nos finances publiques empêche nos autorités de le reconnaître autrement que par leur estime et par leur gratitude.

Au début de janvier, nous avons eu la joie d'accueillir de nouveau parmi nous le docteur René Kœnig, professeur d'obstétrique et de gynécologie, longtemps retenu loin de nous par les suites cruelles du grave accident dont il avait été victime il y a un an.

Le docteur Georges Bickel, professeur ordinaire de clinique thérapeutique et de policlinique médicale, qui avait sollicité un congé partiel au semestre d'hiver dernier, a pu reprendre tout son enseignement au début de ce semestre d'été.

M. le professeur Bovet, qui avait été invité au semestre d'hiver à faire une tournée de conférences en Australie et aux Indes, a repris son enseignement au semestre d'été.

Que tous ces collègues, nouveaux ou revenus parmi nous, trouvent dans notre maison le plus cordial accueil !

Notre enseignement a de plus été enrichi par de nouveaux cours de privat-docent. Ce sont ceux donnés par :

MM. André Mercier, Dr ès sciences, à la Faculté des sciences ;	} à la Faculté des lettres ;
Paul Collart, Dr ès lettres	
Julien Bonfante, Dr ès lettres	
André Rey, Dr en philosophie	

Max Salvadori, Dr ès sciences politiques de l'Université de Rome, à la Faculté des sciences économiques et sociales ;

Alexandre Berenstein, Dr en droit, ) à la Faculté  
G.-E. di Palma Castiglione, Dr en droit, ) de droit.

\* \* \*

*Dons.*

Outre ces divers enrichissements d'ordre personnel, l'Université a eu le privilège, cette année encore, de recueillir plusieurs dons matériels.

Rappelons tout d'abord le prix et la bourse Jean-Louis Claparède, dont l'offre avait déjà été annoncée dans mon dernier rapport, mais dont la constitution définitive n'a été assurée que par arrêté du Conseil d'Etat en date du 31 août 1937.

De plus, l'Université doit à la générosité de M. Magnin de Dijon une somme d'environ 10.000 francs suisses qui doit lui être remise par l'intermédiaire de la Fondation Lantiniana. Ce sont d'anciens souvenirs de famille qui nous ont valu cette libéralité, que seules certaines difficultés d'ordre juridique d'importance secondaire ont empêché l'Université et l'Etat d'accepter définitivement jusqu'ici.

Un autre donateur, qui se dissimule sous les voiles d'un anonymat que nous serions heureux de percer, a renouvelé une fois de plus en faveur des Conférences internationales de mathématiques le geste qui a permis l'organisation de ces intéressantes manifestations scientifiques et qui en assure la continuité.

Enfin, il est une autre libéralité dont son auteur m'interdit d'indiquer à la fois la source, le montant et la destination. Qu'il soit assuré que notre gratitude est à la mesure de son infinie modestie.

Avant de quitter ce chapitre où, comme tous mes prédécesseurs, je m'attarderais volontiers, je dois signaler que notre fidèle amie la Société académique a continué à veiller sur nous avec sa sollicitude accoutumée. A cette bonne fée et à tous les autres bienfaiteurs dont nous apprécions vivement la générosité, et dont nous nous permettons d'espérer que l'exemple s'avérera contagieux, l'Université est particulière-

ment reconnaissante à cette époque de « vaches maigres » où ses besoins l'emportent si cruellement sur ses ressources.

On ne saurait mentionner à cette occasion la Société académique sans se souvenir en même temps des autres associations amies de l'Université, dont nous avons toujours à louer les efforts généreux et si fructueux pour nous. Ce sont l'Association des anciens étudiants de l'Université de Genève, la Maison internationale des étudiants, le Foyer des étudiantes et l'Orchestre académique.

Toutes ces institutions sont, à des titres divers, de véritables bienfaiteurs pour l'Université, ses maîtres et ses étudiants. Non seulement nous assurent-elles, par leur existence même et par leur activité, d'une ambiance de sympathie toujours appréciée des travailleurs solitaires que sont nécessairement les vrais savants, mais encore contribuent-elles d'une manière fort efficace à l'enrichissement et à l'embellissement de notre vie universitaire.

Que tous ceux et toutes celles qui, par leur dévouement et leurs talents, permettent à nos étudiants de se sentir accueillis à Genève comme dans une famille, facilitent à certains d'entre eux la publication de leur thèse ou apportent à la science le concours fort apprécié de l'art, reçoivent ici l'assurance cordiale de notre vive gratitude.

\* \* \*

#### *Manifestations universitaires.*

En souvenir de notre ancien élève André Naville, professeur à l'Université d'Istanbul, décédé le 1er avril 1937, et pour affirmer une fois de plus notre confraternité académique avec nos amis turcs, nous nous sommes associés à la remise d'un médaillon en bronze destiné à rappeler la mémoire de notre concitoyen dans l'Institut de zoologie des bords du Bosphore. A cette occasion, M. Edouard Paréjas, un de nos anciens élèves et chargés de cours, professeur à l'Université d'Istanbul, a dit la sympathie de l'Université de Genève, au cours d'une cérémonie dont notre éminent collègue le professeur Eugène Pittard a rehaussé l'éclat, tant par sa présence que par son éloquence cordiale.

Nous avons été extrêmement sensibles aussi aux paroles prononcées à cette occasion par M. Bilsel, recteur de l'Université d'Istanbul.

Le 18 mars 1938 a été inauguré, dans la salle des pas perdus, aux portes mêmes de notre Aula, le beau buste d'Albert Thibaudet, que vous avez sans doute tous admiré en venant ici. Notre vice-recteur, M. le professeur Victor Martin, président du comité d'initiative, en une allocution particulièrement remarquable et dont nous avons pu apprécier à nouveau tout l'intérêt par les extraits qui en ont été publiés dans un journal de notre ville, a rendu hommage à la personne et à l'œuvre de notre ancien collègue. Nous sommes extrêmement heureux de ce que, grâce à la générosité du groupe au nom duquel parlait M. Martin et au talent du sculpteur Angst, l'évocation de la présence parmi nous d'Albert Thibaudet se renouvelle sans cesse dans notre maison.

Le 27 janvier 1938, l'Université a eu le privilège de recevoir de la famille de feu M. le professeur Amé Pictet un beau médaillon en bronze. Apposé au mur du grand amphithéâtre de chimie, il rappellera aux générations futures le souvenir du maître dont l'enseignement avait pendant tant d'années émerveillé leurs prédécesseurs et illustré notre maison.

Je dois signaler aussi qu'un beau portrait du professeur Auguste Reverdin a été transféré de la Bibliothèque publique à notre Faculté de médecine où, en ornant l'un de nos instituts, il continuera à rappeler la mémoire du grand chirurgien disparu.

Enfin, tous les amis de l'Université apprendront sans doute avec joie le projet de nos autorités, de faire exécuter par un peintre local une décoration murale aux portes de la salle qui nous réunit. Un concours, ouvert par le Conseil d'Etat, est en effet destiné à demander au talent de nos artistes la « Glorification des lettres et des sciences et de leurs bienfaits ».

A l'occasion de la retraite de M. Frédéric Gardy qui, en qualité de directeur de notre Bibliothèque publique et universitaire, a rendu d'innombrables services aux maîtres et étudiants de notre Université pendant trente et une années, nous avons remis à notre grand ami la médaille universitaire.

Nous nous en voudrions de ne pas rappeler aussi la série des cinq concerts qui, au début du semestre d'hiver, a été

offerte à l'Université et à ses amis par la munificence de Mme Sprague-Coolidge. Grâce à ce lointain mécène et au Quatuor Pro Arte, notre ville tout entière a passé cinq soirées inoubliables, qui ont été à la fois un régal et un haut enseignement musical.

Le Groupe théâtral antique de la Sorbonne, attiré à Genève par notre savant latiniste M. André Ultramare, a donné à la veille de Noël deux représentations dont le souvenir demeurera également durable parmi nous. A ces jeunes artistes, à leurs maîtres de Paris et à M. Ultramare, j'adresse de ce fait tous les remerciements des amis genevois de l'humanisme classique.

Nous devons signaler aussi, parmi les bienfaits spirituels que nous devons à des générosités étrangères, trois leçons d'initiation aux trésors de la Bibliothèque de la Société des Nations, données par deux administrateurs de cette remarquable collection. Que Mlle Marie Ginsberg, notre ancienne élève, et M. Breycha-Vauthier, docteur en droit, à qui nous sommes redevables de ces savants entretiens, trouvent ici l'expression de notre grande gratitude

\* \* \*

#### *Manifestations diverses à l'Université.*

Avant de terminer cette chronique, permettez-moi de rappeler diverses manifestations qui ont eu lieu dans nos locaux universitaires au cours de l'année écoulée.

En août 1937, la 118<sup>e</sup> Assemblée générale de la Société helvétique des sciences naturelles, présidée par notre collègue M. le professeur Georges Tiercy, doyen de la Faculté des sciences, s'est réunie à Genève.

Le 29 septembre 1937, une grande cérémonie a eu lieu dans cette salle à la mémoire du Président Masaryk.

Du 11 au 16 octobre 1937, les Conférences internationales de mathématiques ont tenu leurs assises dans nos auditoires.

Les 14 et 15 mai, l'Université s'est associée aux fêtes du Cinquantenaire de la Société académique et à l'inauguration des nouveaux locaux de la Bibliothèque et des Facultés dus à sa générosité. Qu'il me soit permis, à ce propos, de renou-

veler nos félicitations au docteur François Pfaeffli, initiateur et organisateur principal de cette manifestation, et toute notre reconnaissance à celles et à ceux dont le dévouement en a assuré le succès.

Les 21 et 22 mai, la Société d'étudiants *Stella* a célébré en cette Aula le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, en des cérémonies auxquelles l'Université a été heureuse de s'associer.

Enfin, à la demande de l'Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale, notre Université a prêté l'usage de ses locaux à l'un des maîtres de cet institut, pour un cours d'introduction à l'analyse du travail, qui se donne durant ce semestre d'été.

\* \* \*

#### *Conclusion.*

Ce rapport n'a pas d'autre prétention que celle de rappeler, en toute objectivité, les principaux événements qui ont marqué le cours de notre année académique.

Qu'il me soit permis de le clore sur une note plus personnelle. Pour des raisons qui ne m'ont pas convaincu, mais avec une résolution devant laquelle je m'incline naturellement avec la docilité du bon citoyen, le Sénat a maintenu la règle introduite par mon prédécesseur, en vertu de laquelle l'ordre du jour du *Dies academicus* ne comporte plus la présentation du nouveau recteur.

Parvenu au terme de mon rectorat, il ne me sera cependant pas interdit à la fois de remercier tous ceux qui m'en ont rendu la gestion facile et agréable, et de souhaiter heureuse fortune à mon successeur.

Être membre du Bureau du Sénat de l'Université de Genève, participer à ses innombrables et parfois interminables séances, recueillir des doléances, apprécier des requêtes, concilier ou trancher des différends, distribuer des compliments et des éloges, infliger des réprimandes, et échanger avec M. le Président du Département de l'Instruction publique des lettres dont je me plais à reconnaître que depuis deux ans jamais une seule n'est demeurée sans réponse, tout cela ce n'est sans doute pas une sinécure.

Mais malgré cela, je doute qu'aucun de ceux qui se sont astreints à cette besogne avec un véritable amour de la chose universitaire, ait jamais regretté le temps et les forces ainsi dépensés. C'est tout d'abord que la vie de l'Université est une grande collaboration, et que toute collaboration humaine est pour ceux qui y participent avec la conviction de son utilité ou de sa nécessité, d'un intérêt puissant. Ah ! sans doute, la vie d'une université n'est pas seulement, ni même surtout collaboration. Elle est essentiellement travail intellectuel, c'est-à-dire travail individuel et partant nécessairement solitaire. Mais s'il faut plaindre ceux qui, réfractaires à ce travail, semblent parfois chercher dans la collaboration comme un refuge contre ses exigences, ou comme une excuse pour s'y dérober, il ne faut pas de parti pris médire des efforts collectifs, surtout lorsque leur but et leur justification sont de rendre l'effort individuel plus fructueux.

Les efforts collectifs de ceux à qui incombe la responsabilité de la bonne marche d'une université sont donc intéressants et utiles en raison même de leur objet. Mais pour qu'ils soient faciles et agréables aussi, il faut qu'ils puissent se déployer dans une ambiance de confiance et de sympathie. Or, si je ne quitte pas les fonctions du rectorat sans regrets ni sans reconnaissance, c'est que depuis que j'ai l'honneur de les exercer, je me suis senti entouré d'infiniment de bienveillance intelligente et de dévouement compétent.

Membres du Bureau, collègues de toutes les facultés, collaborateurs administratifs, trop nombreux pour que je les énumère, mais bien trop généreux à mon égard pour que je les oublie, tous ont mis tant de bonne volonté à m'assister, à me soutenir, à me remplacer et... à me supporter, que le seul fardeau dont j'ai conscience au terme de ces deux ans est celui de ma gratitude à leur égard.

Si je ne me suis pas permis d'inclure les autorités politiques dans l'énumération de mes collaborateurs dévoués, c'est — elles le comprendront sans peine — déférence pure et non insensibilité à leur bonté. C'est chose délicate que de louer en public ceux qui tiennent dans leurs mains les rênes d'un pouvoir dont on dépend. Mais on ne m'accusera ni de partialité politique, ni de flagornerie personnelle, si je dis que l'Université n'a eu qu'à se féliciter de ses rapports avec le Départe-

ment de l'Instruction publique, de son éminent chef et de ses collaborateurs. Que nos successeurs dans cette maison puissent toujours trouver dans celle qui nous domine du haut de la Treille, toute la sollicitude intelligente, toute la volonté prompte et efficace de défendre ses intérêts, tout le souci de bien la guider dans ses destins, tout en respectant la légitime indépendance, que nous n'avons cessé de trouver chez celui auquel j'ai l'honneur d'adresser notre hommage de gratitude. Je ne pourrais en tout cas rien souhaiter de plus souhaitable à ceux qui auront après nous la charge d'administrer l'Université.

Parmi ceux à qui vont à la fois ma reconnaissance pour le passé et mes vœux pour l'avenir, je nomme en terminant, — sans, bien entendu, enfreindre la consigne qui m'interdit de vous le présenter — notre vice-recteur actuel, mon ami M. Victor Martin. Malgré les regrets dont j'ai parlé, c'est avec une joie sans réserve que je lui remettrai les clefs de notre maison le 15 juillet prochain. Je sais bien qu'elles ne sauraient être remises en des mains plus dignes de les recueillir et je sais aussi, étant particulièrement bien placé pour en juger, tout ce que nous gagnerons à substituer aux insuffisances et aux médiocrités d'un régime d'économiste, les gloires philosophiques et le charme attique d'une royauté de platonicien.

